

LA REVUE

agriDées

RÉFLÉCHIR • PARTAGER • AVANCER

DOSSIER

REPENSER LA LOGISTIQUE



CLIMAT

Entreprise agricole
et défi climatique

DROIT

Le statut de fermage
va-t-il se parer
d'une nouvelle robe ?

EUROPE

Vive
l'incommunication

Les biens communs en agriculture, tragédie ou apologie ?

Sous la direction scientifique de Jean-Baptiste Millard et Hubert Bosse-Platière

ACTES DES RENCONTRES DE DROIT RURAL, 11 AVRIL 2019



VIENT DE PARAÎTRE

Les biens communs en agriculture, tragédie ou apologie ?

Sous la direction scientifique de Jean-Baptiste Millard et Hubert Bosse-Platière



agriDées

LexisNexis

Pour commander l'ouvrage :

Prix : 29 Euros TTC

(dont TVA à 5,5 %)

Règlement à joindre avec le bon de commande* :

- Chèque à l'ordre de Société des Agriculteurs de France
- Paiement par CB et virement sur notre site internet : www.agridees.com
- Je souhaite recevoir une facture acquittée

*Votre commande ne sera prise en compte qu'accompagnée de votre règlement.

Contact :

Christelle Vasseur
Tél. : 01 44 53 15 00
Email : vasseur@agridees.com

Informations éditeur

VB364201
Prix : 29 € TTC
ISBN : 9782711033911
www.lexisnexis.fr

Destinataire

Monsieur Madame Mademoiselle

Nom : _____

Prénom : _____

Raison sociale : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Pays : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

8, rue d'Athènes

75009 Paris

+33 (0)1 44 53 15 00

contact@agridees.com

www.agridees.com

@SAFThinkTank

Construisons notre avenir nutritionnel et environnemental

Gérard MATHERON
Secrétaire général
d'AgriDées, ancien
président du CIRAD



© M. Dupont-Seguin

“ La résilience de
nos systèmes agricoles
est interpellée ”

Le monde agricole et alimentaire français est sorti du confinement rassuré sur sa capacité à nourrir le pays en temps de crise. Mais cette apparente réussite masque les excédents de certains secteurs ou les pénuries vécues ou futures (conditions climatiques de l'été obligent !) pour d'autres. Des perturbations dans les flux de marchandises ont touché de nombreux secteurs en grandes difficultés après ces mois si compliqués.

Cette apparente adéquation de nos systèmes de production aux besoins de notre pays se trouve par ailleurs fragilisée, tout comme nos entreprises agricoles, par des changements de consommation observables ou prévisibles suite à cette crise. Le doute s'est installé dans les esprits des consommateurs quant au bien-fondé d'une mondialisation des échanges (à l'origine de nos maux actuels ?) et donc celui de la production agricole disponible en Europe. La tendance vers une alimentation labellisée saine et diversifiée au fil des saisons, vers plus de naturalité et de proximité semble vraiment l'emporter face à la performance constatée de nos agricultures et de nos circuits de distribution durant le confinement, comme si nous avions certes fait, mais mal fait !

La résilience de nos systèmes agricoles est interpellée et au-delà des vraies tragédies subies par certaines entreprises agricoles, au-delà des efforts considérables nécessaires à une réelle relance, bien au-delà des indispensables moyens qu'il faudra mobiliser pour redresser la partie immergée de l'édifice agricole, la question de la posture de la société et donc celle du pouvoir politique sur le futur de notre agriculture est cruciale.

Les tendances ne vont pas s'inverser. Les changements climatiques réinterpellent les comportements et l'innovation en agriculture. Avec force publicité, la distribution est déjà en train d'adapter ses fondamentaux en matière de « bien produire ». Notre société, parfois avec un impardonnable excès voire de condamnables débordements, affiche ses intransigeances. Comment nos systèmes agricoles, confrontés à des contraintes réglementaires grandissantes, inondés de critiques souvent infondées, entre le marteau de la demande sociétale et l'enclume de leurs conditions pédoclimatiques vont-ils pouvoir rebondir ? À défaut d'être positif (terme à éviter en ces temps covidien !) soyons tous des partenaires solidaires de notre agriculture et construisons avec ses acteurs notre avenir nutritionnel et environnemental !

La Revue agridées

(publiée depuis 1837 sous les titres *L'Agriculture Pratique*, puis *Agriculteurs de France*) est une publication éditée par la Société des Agriculteurs de France :
8, rue d'Athènes,
75009 Paris.
Tél. : 01 44 53 15 15

E-mail :
contact@agridees.com

Internet :
www.agridees.com

Twitter :
@SAFThinkTank

Forme juridique :
association loi 1901
reconnue d'utilité publique

**Responsable légal
et directeur de publication :**
Damien Bonduelle

Rédacteur en chef :
Jean-Baptiste Millard

**Rédactrice
en chef adjointe :**
Isabelle Delourme

Abonnements :
48 euros TTC/an
Christelle Vasseur :
contact@agridees.com

**Maquette, composition
et photogravure :**
C.A.G., 169, rue du Faubourg-
Saint-Antoine, 75011 Paris

Imprimerie :
Graph'prim
24, avenue Georges-Dupont
Z.A. de l'Épinette
59120 Loos

Liste des annonceurs :
Groupe AGRICA

Crédit photo de couverture :
©AdobeStock/Misskaterina

Dépôt légal : à parution

**N° de Commission Paritaire
de Presse :** 1220G83987

Toute reproduction intégrale
ou partielle par quelque
moyen que ce soit est
interdite sans autorisation
préalable

ISSN : 2610-4571

Périodicité : trimestrielle

Sommaire

ÉDITORIAL

3 Construisons notre avenir nutritionnel et environnemental

ALIMENTATION

5 Le flexitarisme, l'OVNI de la consommation alimentaire

POLITIQUE

6 Quels visages pour les agricultures et les forêts françaises à l'horizon 2035 et 2050 ?

ENTREPRISE

10 L'agriculture a besoin d'air

DOSSIER p. 14 à 24

Repenser la logistique

16 FranceRelance mise sur des transports plus écologiques

17 L'efficacité logistique, un défi majeur pour les semenciers

18 Sénalia : exporter contre vents et marées

20 Perpignan-Rungis : un train peut en cacher un autre

22 Relocaliser l'approvisionnement : un défi pour le Muretain Agglo

CLIMAT

25 AG d'agridees – Défi climatique : quels leviers pour les entreprises agricoles ?

ENVIRONNEMENT

26 Greenback, première agence de notation des sols cultivés

ENTREPRISE

28 Cultiver les valeurs de son entreprise

COMMUNICATION

30 Cultivons l'agriloving. CultivonsNous !

DROIT

32 Le statut du fermage va-t-il se parer d'une nouvelle robe ?

INNOVATION

37 L'agtech française au service du climat et de la sécurité alimentaire

38 TIBOT : des robots pour assister les éleveurs avicoles

EUROPE

40 « Vive l'incommunication. La victoire de l'Europe »



Le flexitarisme, l'OVNI de la consommation alimentaire

Le flexitarisme, mot-valise associant flexible et végétarisme, agrège en réalité plusieurs tendances de consommation connues. Il les rassemble autour d'une question qui lui est propre : « *Modérer sa propre consommation de viande, pourquoi et comment ?* ».

Les habitudes de consommation ont été modifiées par l'évolution des modes de vie et des structures familiales, la tertiarisation, le rapport au temps, le développement de l'économie « servicielle » y compris dans le champ alimentaire. De plus en plus, les grandes tendances de consommation intègrent des préoccupations de santé, de nutrition, de respect de l'environnement et désormais de craintes quant à l'évolution climatique. Elles se manifestent par un appétit des consommateurs envers des allégations négatives (« sans » pesticide, OGM, gluten, lactose, emballages plastiques...) ou des pratiques tenues a priori comme positives (local, terroir, bio...). Cette segmentation est également le fruit d'une offre plus large déployée par toute la chaîne alimentaire, qui vise aussi la création de valeur. Ce comportement de modération ou de réduction de ses choix alimentaires, et en l'occurrence de la viande, rend le consommateur flexitarien différent du végétarien qui lui s'abstient, s'interdit. Sans parler des végétaliens, voire des végans, qui eux aussi prônent l'abstinence mais étendue aux produits laitiers, aux œufs voire à tout produit d'origine animale quelle que soit sa fonction. Difficile de

quantifier le nombre de personnes qui se « déclarent » flexitaristes. Dans une étude récente commanditée par FranceAgriMer auprès du Credoc, « Combien de végétariens en Europe ? », publiée en 2019, et basée non pas sur les consommations mais sur les déclarations, les flexitariens représenteraient 20 % des ménages français, les végétariens 4 %, les végans moins de 1 %. Dans d'autres études ou panels la part de flexitariens déclarés peut atteindre plus de 30 % de la population. Ces variations ou approximations ne doivent pas dérouter : le flexitarisme ne se définit pas par un chiffre fixe et universel de réduction, c'est une trajectoire en évolution.

Pourquoi et comment ?

Qu'est-ce qui incite à devenir flexitarien ? Les préoccupations de santé arrivent en tête. Elles sont suivies par l'intérêt porté au bien-être animal. Pour les végétariens, il s'agit d'abord d'une remise en cause éthique de l'élevage. La protection de l'environnement vient en second rang inciter des individus à s'engager dans le flexitarisme.

Deuxième étape de la réflexion : le « comment ? ».

Elle impose de regarder l'évolution des consommations de viandes, et l'incontestable végétalisation des assiettes.

Un groupe de travail d'agridées, à représentation très composite, s'est réuni de septembre 2019 à juin 2020 sur le thème du flexitarisme alimentaire. Toute sa réflexion nous a conduit à analyser les différentes critiques vis-à-vis de l'élevage et de toute la chaîne alimentaire des produits carnés, mais aussi à mettre en valeur les réponses apportées et à venir sur différents terrains (politiques publiques, environnement, nutrition/santé, bien-être animal...).

Il s'est agi également de percevoir la transition alimentaire en cours et de permettre aux filières agricoles, aux entreprises, d'y participer de façon innovante. Ainsi l'association protéines végétales/protéines animales, plutôt que leur clivage, peut donner du sens à la transition agricole et favoriser son insertion sociétale. Des propositions issues de ce groupe de travail paraîtront au dernier trimestre de cette année, sous la forme d'une « Note Bleue »

d'agridées. ▶

Yves Le Morvan

Yves LE MORVAN
Responsable Filières
et Marchés d'agridées

